



OCTOBRE 1953.

VERS UNE VÉRITABLE REVALORISATION DES
SALAIRES.

Nes grèves du mois d'Août ont démontré l'ampleur du mécontentement des travailleurs.

L'ANIÉL-les-décrets a senti son siège de Président chanceler sous lui ; il a pensé qu'il était temps de lâcher la "souple de sûreté" en accordant une aumône aux salaires "anormalement bas".

Obligé par l'action des travailleurs à convoquer la commission supérieure des conventions collectives, il ressortit du magasin des accessoires de la présidence le très connu mannequin de la "Baisse", ceci pour dire aux délégués : "Voyez-vous, la viande baisse, alors pourquoi demander une ralloge qui risque de compromettre mon (?) expérience ?"

Mais la ficelle du rôti était un peu grosse et les travailleurs ne s'y laissent pas prendre.

La Commission Supérieure des conventions collectives s'étant réunie, propose un minimum vital garanti à 23.000, proposition votée par 19 voix contre 15 (les 15 voix sont celles du patronat, les 19 sont celles des représentants des syndicats et de l'Union des Associations familiales).

Ce qui prouve que tous les syndicats peuvent trouver un terrain d'entente. Cependant, les travailleurs savent qu'il y a loin des vœux si sincères soient-ils à la réalité.

Les travailleurs savent aussi que les patrons et leur gouvernement ne lâcheront que sous la pression des ouvriers, comme en 36 lorsque, à Matignon, BENOIT FRACHON a dicté au patronat les volontés des travailleurs.

Les travailleurs comprennent de plus en plus qu'un texte sur un papier (voir décret du 22 Mai 51) n'a de valeur que quand ce papier est tenu par des milliers de bras décidés à le faire appliquer.

Il n'y a donc pas deux recettes pour revaloriser nos salaires.
il n'y en a qu'une : L'UNITÉ !

On en parle beaucoup de cette unité ; cependant pour la trouver, il faut beaucoup chercher, d'abord en nous-mêmes, en se demandant individuellement et collectivement si on a essayé de trouver un bon terrain pour une entente.

Que chacun de nous se demande s'il est bien persuadé que, sans le coude à coude, les patrons nous auront toujours au virage ! Ayons toujours présent à l'esprit que l'unité, c'est aussi l'intérêt du copain, même s'il a des opinions différentes.

Rien de fondamental ne s'oppose à une entente qui se renforcera à mesure que nous avancerons dans la lutte, parce que nous apprendrons à nous connaître et à nous estimer.

Mettant chacun de côté nos petites rancunes ou préférences personnelles qui empêchent quelquefois un jugement clair de la situation, et à la suite de la lettre ouverte, les bureaux syndicaux F.O. et C.G.T. se sont rencontrés le vendredi 25 septembre et se sont mis d'accord sur un projet à soumettre à nos adhérents respectifs et dont nous entretenons tout le personnel.

D'autres réunions sont envisagées dans l'avenir.

Par ailleurs, des inorganisés nous ont donné leur accord, se félicitant des pas faits sur la voie de l'unité.

Dans tout le pays, l'unité avance ; les travailleurs de Bellevue ne seront pas les derniers.

O N É P U R E au C.N.R.S.

Nous venons d'apprendre avec stupeur le départ de notre camarade BARBARON, secrétaire de la sous-section de Bellevue du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. BARBARON n'est pas parti de son plein gré. Bien au contraire, il a été chassé de son poste par la Direction du Centre malgré la Commission de Physique Moléculaire.

Est-ce là un cas isolé ? Certes non. Sans parler du scandale de l'Ecole Nationale d'Administration où l'on a refusé l'accès au concours d'entrée à des candidats dont les opinions ou celles de leurs parents ne plaisaient pas au gouvernement, il suffit de voir ce qui se passe au C.N.R.S. pour être édifié sur la liberté et la démocratie dont nous jouissons.

Ainsi ont été renvoyés le physicien Michel VACHER et le philosophe Henri LEFEBVRE. Qu'avait-on à leur reprocher ? Certainement pas leur incapacité puisque les commissions compétentes, composées des spécialistes les plus qualifiés, comprenant des représentants élus des chercheurs, avaient proposé le renouvellement de leurs allocations (en même temps que son avis de licenciement pour le 1er octobre 1953, H. LEFEBVRE a appris qu'il allait lui être affecté un collaborateur technique à partir de cette date précisément !). Leurs crimes étaient d'une toute autre nature. M. VACHER avait voulu prêter son laboratoire pour une réunion du Comité de Paix de la Sorbonne. Il y avait renoncé à la demande de son directeur, mais dans ce genre d'affaire, il n'y a que l'intention qui compte, n'est-ce pas ? H. LEFEBVRE, lui, a fait encore plus grave : il a pris la parole dans une réunion intérieure du Parti Communiste dont il est membre.

A notre camarade BARBARON, il n'est en principe rien reproché de semblable. M. le Directeur a seulement fait répondre par un de ses sous-chefs à ses demandes d'explication qu'il estimait que "son détachement au C.N.R.S. durait depuis de nombreuses années" et qu'il le remettait donc à la disposition de l'Enseignement Technique. Eh bien oui, BARBARON a passé de nombreuses années au Centre. Il y est entré comme collaborateur technique. Il a attiré l'attention du professeur COTTON par son intelligence et son ardeur au travail. Grâce à l'aide bienveillante de celui-ci, il a pu compléter ses études et soutenir brillamment sa thèse de doctorat. L'intérêt de ses travaux a été reconnu par la Commission de Physique Moléculaire, dont fait partie M. JACQUINOT, successeur du Professeur COTTON à la direction du laboratoire de l'Electro Aimant. La commission a d'ailleurs protesté, par l'intermédiaire de son Président, auprès de M. DUPOUY contre ce qu'elle estime être une décision arbitraire.

Puisque la valeur scientifique de BARBARON ne peut être sérieusement contestée, il faut donc qu'il y ait d'autres raisons à sa révocation, du même ordre que celles qui ont servi contre VACHER et LEFEBVRE, mais qu'on n'ose pas avouer dans son cas. BARBARON s'est fait connaître

et estimer des travailleurs de Bellevue, non seulement pour ses qualités scientifiques, mais aussi pour son amabilité et son dévouement. C'est pourquoi la sous-section de Bellevue du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique l'avaient choisi comme secrétaire. C'est ensuite à son initiative que s'est constitué un Comité de la Paix aux Laboratoires Bellevue et qu'une campagne a été menée pour la grâce des Rosenberg, qui

Enfin, les habitants de Meudon ont apprécié son activité de secrétaire du Comité de la Paix de Meudon, l'ont choisi comme conseiller municipal. Qu'on soit d'accord ou non avec les idées de BARBARON, on ne doit pas seulement reconnaître qu'il a le droit de les défendre, mais admettre qu'il doit y conformer ses actes. D'ailleurs, nous ne pensons pas qu'aucun travailleur de Bellevue ait jamais eu lieu de s'en plaindre.

Cet acte arbitraire montre donc en quelle estime une direction, fidèle servante de la politique gouvernementale de blocage des salaires et de répression des activités syndicales, tient à la fois les avis autorisés des commissions scientifiques et l'opinion unanime du personnel. Elle n'hésite pas à briser des carrières, à empêcher des travaux scientifiques de valeur pour instaurer une "chasse aux sorcières" dont l'origine étrangère est connue de tous.

Il appartient à tous les intéressés, c'est-à-dire à nous tous, de défendre notre droit à une vie meilleure, notre droit à la pensée libre, notre droit de dire que nous voulons la Paix, de défendre aussi les droits des Commissions en matière scientifique. Faisons connaître à M. DUPOUY notre volonté de voir respecter la Constitution et de ne pas laisser bafouer nos élus dans les commissions. Il faudra bien que la raison ait le dernier mot.

N.B.- Nous apprenons que plusieurs chercheurs du Centre de Chimie théorique, parmi lesquels le mari de notre collègue Mme LAFFORGUE, ont reçu des avis de renouvellement d'allocation où s'étaient glissés les deux simples mots "non renouvelable".

Après des démarches de leur part, il s'est avéré que ces décisions n'étaient pas celles prises par la Commission.

Nous invitons tous les chercheurs à vérifier de près le libellé de leurs avis de renouvellement ou de promotion et à informer le syndicat en cas de doute.

QUE VEULENT LES CONTRACTUELS ?

La Section Syndicale C.G.T. des personnels contractuels des laboratoires de Bellevue s'élève contre les difficultés croissantes que leur apporte l'élévation incessante du coût de la vie, et auxquelles ne saurait mettre fin la tentative de bluff à la baisse montée par le gouvernement LANIEL.

Le gouvernement LANIEL-REYNAUD a montré son vrai visage en promulguant ses décrets de misère et de vie chère, contre lesquels les travailleurs, dans leur ensemble, ont lutté magnifiquement lors des grèves du mois d'août.

Les personnels contractuels réclament :

- 1°/ l'abrogation des décrets-lois LANIEL ;
- 2°/ l'augmentation générale des salaires, traitements et pensions sur la base de 23.000 francs par mois pour 40 heures par semaine;
- 3°/ l'application du statut de la fonction publique, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale et laissé en sommeil, qui, entre autres, a donné le calcul des traitements des fonctionnaires et assimilés sur la base de 120% du minimum vital interprofessionnel garanti.

Ils demandent aussi :

- 4°/ la fourniture annuelle d'une blouse de travail ;
- 5°/ pour les travailleurs mensuels, la suppression du pointage qu'ils considèrent comme une brimade et une preuve de suspicion de la Direction envers eux ;
- 6°/ le remplacement rapide de tout travailleur qui quitte le Centre.

La Section Syndicale C.G.T. s'engage à lutter activement pour la défense de ces revendications. Elle appelle tous les travailleurs contractuels, quelles que soient leurs opinions ou leur appartenance syndicale, à les soutenir en commun.

Tous unis, nous arracherons nos revendications.

Le bureau de la Section Syndicale des Personnels Contractuels demande à ses adhérents de prendre copie des appréciations de leur chef de service et de communiquer cette copie au délégué syndical.

Ce sera un précieux instrument de travail lors de la réunion de la prochaine Commission.

=====

ESPOIR

=====

C'est la pensée et la lutte de millions d'ouvriers et de petites gens, retracée dans le film passé aux Laboratoires et qui évoquait la bataille des travailleurs depuis la grève des Canuts jusqu'à 1936.

"HORIZONS" -c'est le titre du film- mettait en parallèle ceux qui peinent et ceux qui en profitent, d'un côté les milliardaires tels BOUSSAC et autres AGA-KHAN, de l'autre ceux qui suent devant leur haut-fourneau pour un salaire dérisoire ; les châteaux de ces Messieurs et pour les pauvres vieux dans leurs taudis, l'assiette vide et le po sans charbon.

Voyez la belle voiture arrivant à l'aube, ce couple élégant allant se reposer des fatigues des boîtes de nuit ! Qui est-ce qui paie ? C'est vous, c'est nous, la grande famille des travailleurs, c'est celui qui s'en va là-bas, sa musette au dos, peiner, suer, apporter avec ses bras et son savoir des millions pour ces gros patrons.

1936 a marqué une ère nouvelle dans l'émancipation ouvrière. Une chose à remarquer : c'est qu'unis, nous obtiendrons beaucoup plus que divisés ; ceci le patronat le sait très bien ; par tous les moyens, il cherche à nous dresser les uns contre les autres. Pourtant, le beefsteack est aussi cher pour l'un que pour l'autre, pour un C.G.T. F.O., un C.G.T. ou un inorganisé.

Camarades des Laboratoires de Bellevue, nous avons un décret qui n'est pas appliqué ; à nous de le faire respecter. Bien d'autres choses encore sont à faire ; luttons tous ensemble, F.O., C.G.T. et inorganisés, unis, tous ensemble, sans question d'opinions, nous porterons la victoire. UNIS, NOUS SOMMES FORTS.
DESUNIS, NOUS NE POUVONS RIEN.

==== Le dernier train de décrets-lois de M. LANIEL comporte la suppression de 750 millions de crédits pour l'Education Nationale, dont 15 millions pour le C.N.R.S. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette mesure de l'élimination de chercheurs qui ont toujours été parmi les meilleurs défenseurs du Centre.

=====